

Compte rendu de réunion du CLEP

Comité local d'examen et d'approbation de la phase II du Projet d'Appui à l'opérationnalisation des Stratégies de développement (PASD)

Jeudi 22 janvier 2019 à 15h30mn
Salle de conférence du PNUD

Participants à la réunion : Cf. liste de présence en annexe

Absents : Représentants du Patronat (excusés), de la CCIB et de l'ANCB

La réunion du CLEP a été présidée par Monsieur **Adama Bocar SOKO**, Représentant Résident a.i du PNUD et Monsieur **Herman Orou TAKOU**, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances (MEF).

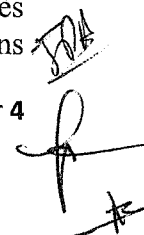
Dans son mot introductif, le Représentant Résident a.i. du PNUD a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et a rappelé le contexte particulier de mise en place de la phase II du projet PASD caractérisé par l'adoption d'un nouveau cycle de coopération pour la période 2019-2023 et la réforme au sein du Système de développement des Nations Unies en Général et du PNUD en particulier.

L'ordre du jour adopté se présente comme suit :

1. Présentation document de projet
2. Echanges sur le document de projet
3. Divers

1- Présentation du document de projet

La présentation du Projet est articulée autour des points ci-après : (i) l'analyse situationnelle ; (ii) la stratégie de mise en œuvre avec un accent particulier sur la théorie de changement qui fonde la stratégie de mise en œuvre du projet ; (iii) les résultats escomptés ; (iv) les arrangements de gestion et l'ancrage institutionnel du Projet. En substance, le présentateur, l'Economiste National, M. Janvier P. ALOFA indique que le but visé par le Projet d'Appui à l'opérationnalisation des Stratégies de Développement (PASD), phase 2, est de renforcer les acquis antérieurs en matière de renforcement du cadre national de la planification du développement basée sur les ODD et à mettre l'emphase sur le lien entre la planification et le processus de budgétisation. De la présentation, il ressort que les actions retenues pour le quinquennat 2019-2023 dans le cadre de PASD 2, découlent des discussions préalables intervenues entre l'équipe de projet et les structures responsables de la chaîne PPBSE d'après leurs besoins et selon les possibilités de mobilisation de ressources additionnelles. Ces actions



ainsi que la question de l'ancrage institutionnel avaient déjà été au menu des échanges lors de la réunion annuelle de clôture de PASD (phase1) du 20 décembre 2019. Ainsi, compte tenu des orientations du Plan Stratégique 2018-2021 du PNUD et du CPD 2019-2023 qui mettent l'accent sur le lien entre le budget et les objectifs des politiques publiques, le nouvel ancrage du PASD 2 est le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers (CSPEF). Un rappel a été fait des rôles et des responsabilités de la tutelle notamment la désignation du Directeur National et la mise à disposition des locaux nécessaires pour l'équipe d'appui à la mise en œuvre du Projet. Enfin, il a été rappelé que le PASD 2 s'inscrit dans le cadre du portefeuille n°2 du CPD 2019-2023 du PNUD et à ce titre, ces organes de gestion que sont le Comité Technique de gestion et le Comité de pilotage s'alignent sur le cadre de pilotage du Portefeuille 2 co-présidé par le Ministre en charge de la fonction publique et des réformes et le Représentant Résident du PNUD.

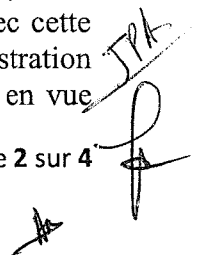
2- Résumé des échanges

Les participants à la réunion ont félicité le PNUD pour la qualité du document présenté du fait de sa très bonne cohérence avec les priorités et les besoins nationaux. Ils reconnaissent unanimement que c'est la bonne qualité de la coopération entretenue entre le PNUD et les structures nationales qui ont permis l'obtention d'importants résultats durant le cycle 2014-2018 d'où la nécessité de renforcer ces acquis.

Spécifiquement, les discussions ont porté sur les thèmes majeurs que sont : le rôle et la responsabilité des parties prenantes au projet, la synergie et le cadre de gouvernance du portefeuille, l'implication de la Direction générale de la programmation des investissements publics (DGPSIP), le ciblage des structures bénéficiaires notamment en ce qui concerne la Société civile, la problématique de la mobilisation des ressources notamment de la contrepartie nationale et l'ancrage institutionnel.

Sur la question de la mobilisation des ressources du projet, l'unanimité a été faite sur les difficultés rencontrées durant les cinq dernières années pour mobiliser la contrepartie nationale. De ce fait, le souhait a été partagé que le nouvel ancrage au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances aidera à garantir la mobilisation, dans les délais, le volume suffisant de la contrepartie nationale. Par ailleurs, il a été reconnu la nécessité de redoubler les efforts de mobilisation des ressources auprès d'autres Partenaires techniques et de renforcer la qualité des produits du PASD 2 afin d'intéresser d'autres bailleurs à financer les activités du PASD 2. Pour ce qui est de l'ancrage institutionnel du PASD 2, en plus des orientations comme mentionnées ci-avant, le rapprochement du PASD 2 des structures en charge des réformes budgétaires découle également de l'importance qu'il convient d'accorder au renforcement des capacités de programmation budgétaire et d'amélioration de l'espace fiscal dans l'optique d'assurer la cohérence entre la planification du développement et la budgétisation conformément aux objectifs fixés dans le cadre des ODD.

S'agissant des rôles et responsabilités attendus de certaines parties responsables, comme l'Ecole nationale d'économie appliquée et de management (ENEAM), il a été reconnu que le document de projet tel que présenté précise bien, pour chaque action, la structure désignée comme chef de file de l'activité et les structures devant prendre part à l'activité ; Pour l'ENEAM, l'action prévue est spécifique et vise à mettre en place un partenariat avec cette Ecole pour réaliser périodiquement des modules de formation des cadres de l'administration publique dans des domaines relatifs aux ODD et au développement humain durable en vue



d'assurer la pérennité des résultats du Projet. Sur le cadre de gouvernance et de pilotage du Projet, il découle des choix opérés dans le nouveau CPD 2019-2023 qui est structuré en deux portefeuilles assis autour des 2 effets de l'UNDAF 2019-2023. Ainsi, pour chaque portefeuille, il est institué un Comité de pilotage placé sous la co-présidence d'un Ministre et du Représentant Résident du PNUD. Les comités de pilotage ainsi constitués visent à assurer la synergie entre les interventions placées sous un même portefeuille et une meilleure appropriation nationale. Concernant le ciblage des structures, il a été retenu d'inscrire la DGPSIP dans les parties responsables en tant que structure importante de la chaîne PPBSE. En ce qui concerne la participation de la Société civile, l'importance a été reconnue d'associer les représentants des organes du Cadre de concertation de la société civile pour le suivi des ODD une fois que ce cadre aura été entièrement formalisé.

Au terme des échanges, il se dégage ce qui suit :

- Pertinence : les participants ont unanimement reconnu la pertinence du projet au regard des priorités nationales et aux problèmes à résoudre.
- Faisabilité : les participants ont indiqué que le document de projet tel que formulé répond au critère de faisabilité.
- Engagement : les participants ont reconnu l'engagement des parties prenantes du projet, que ce soient la partie nationale, la société civile, les bénéficiaires ou les partenaires techniques et financiers.
- Rôle et responsabilité : les participants ont estimé que les rôles et les responsabilités tels que déclinés dans le document de projet sont clairs et bien identifiés.
- Pérennité/Durabilité : les participants se sont prononcés positivement sur le caractère durable des activités programmées au titre du projet.
- Plan de travail et budget : les participants ont examiné le plan de travail et ont trouvé que le budget est en cohérence. Néanmoins, le Comité de pilotage doit veiller à ce que le rapport qualité-coût soit des meilleurs.
- Impacts sociaux et environnementaux : le CLEP n'a pas relevé de facteurs majeurs qui pourraient avoir des effets négatifs sur l'environnement.
- Suivi et évaluation : les participants ont recommandé la relecture du mécanisme de suivi dans le sens de le rendre conforme aux standards contenus dans le Programme de coopération entre le PNUD et le Gouvernement du Bénin.
- Partenariat et mobilisation des ressources : les participants ont salué les dispositions prises dans le cadre de la préparation du projet pour élargir et consolider les partenariats. Toutefois, le comité de pilotage est instruit pour engager les efforts nécessaires en vue d'assurer la mobilisation des ressources notamment celles provenant de la contrepartie nationale. Dans cet ordre d'idée, un plaidoyer continu devra être mené par le comité de pilotage pour mobiliser les Partenaires Techniques et Financiers et les autres Agences du Système des Nations Unies qui le souhaitent, à participer à la mise en œuvre de certaines activités du projet.
- Risques : au regard de l'environnement actuel, il est recommandé d'intégrer dans l'analyse des risques du projet les risques institutionnels notamment la faiblesse des ressources humaines au niveau des partenaires de réalisation et de la nécessité de fournir un appui substantif à la CSPEF pour assurer un bon suivi des activités menées.

Conclusion : A l'issue du CLEP, les participants ont unanimement convenu de ce que le Projet répond aux préoccupations et priorités nationales et est adopté sous réserves de la prise en compte des contributions évoquées supra.

JDA
AA

Décision : le CLEP recommande :

1. La signature du document de Projet par les parties prenantes.
2. La prise des dispositions idoines pour rendre disponibles pour le compte du PASD II, les ressources de contrepartie de 100 000 USD prévues pour PASD clôturé dans le Budget 2019 du Ministère du Plan et du Développement.
3. La nomination du Directeur National de Projet et le point focal.
4. L'affectation de locaux fonctionnels à l'équipe d'appui à la mise en œuvre du Projet au sein du Ministère de l'Economie et des Finances.

3- Divers

Aucune préoccupation n'ayant été enregistrée au titre des questions diverses, la séance a été levée.



Pour le PNUD,

Adama Bocar SOKO
Représentant Résident a.i.

Ont signé



Pour le MEF,

Herman Orou TAKOU
Directeur de Cabinet

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
 Réunion d'examen et d'approbation du Projet d'Appui à l'opérationnalisation des Stratégies de développement
 (PASD) phase 2, 22 janvier 2019
 LISTE DE PRESENCE



N°	Nom et Prénoms	Structure	Téléphone	Email	Signature
01	ALORISA Calixte	PASCIB	9717 8099	dedecain@yahoofr	
02	AHON Koffi Bernard	ENBAR/UAC	9094 2727 6248 1762	-	
03	ORPHEA Riene	MRD/OCS	96315392 95389430	deuyprine@nucl em	
04	KITHOUN S Narcisaire	dur / MEF	9179 6387	Nemrars@yahoofr	
05	SEGA Elias	BERHAG/SGR	62185105	esgla@yahoofr	
06	ALINSATO Astantine	NGCS-ORD	97871700	ASTANES@YAHOO.FR	
07	JEANHOUE ENIS R.S	CSPEF	96914655	elvisd@yahoofr	
08	TAKOU Dora Hermann	NEF	6749090	hermann.dron@yahoofr	
09	ARTIDE MELEUSY	BEA E	97264446	Armedon@financfr	
10	DAGRENONBASAKIS Erid Jama se	ME-ORD/NGCS-ORD	97371047	erid@yahoofr	
11	EDE Yaovi Victorik	BEFJ/NAD	66394616	odeyao@yahoofr	
12	ALOFJA Janina P.	PNUD			

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
 Réunion d'examen et d'approbation du Projet d'Appui à l'opérationnalisation des Stratégies de développement
 (PASD) phase 2, 22 janvier 2019
 LISTE DE PRESENCE



N°	Nom et Prénoms	Structure	Téléphone	Email	Signature
13	AGUENY Magloire A.	DGPD	91404194	magloireagu@yahoofr	
14	HIZWINDIGNE E. ENUE	APDS/DGPD	9749432	hizwindigne@yahoofr	
15	BEWU A. Rehan	CFE/NBF	9702.1530	rehan@smail.gn	
16	KARBA Odette Sakirath	APDS/ASRD	97096011	oddesakirath@yahoofr	
17	ESSOUK Obedoussiratorin	DPPD/DGPD	96681252	martinob3@yahoofr	
18	HOUNGUEUR Remy	INSAE	96868071	rhoungueur@insae-gn	
19	HOUNSOUNON Dama	DGI	97828555	dama@insae-gn	
20	HOUSSOU ASSABA Giséle	INSAE	94017403	goussaba@insae-gn	
21	ISSA B. Ouemama	DPP/MD	96647559	ouemama@yahoofr	
22	DAKOLO Felicien	DGTF	9759-7726	felicien@dgtaf.gn	

23 AKPAKI K. Innocent DGICF 96744634 akpaki@yahoofr

akpaki@finances.gn

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
 Réunion d'examen et d'approbation du Projet d'Appui à l'opérationnalisation des Stratégies de développement
 (PASD) phase 2, 22 janvier 2019
 LISTE DE PRESENCE



N°	Nom et Prénoms	Structure	Téléphone	Email	Signature
23	GBEMENOU C. Maurice	AE / RODD	95484749	maurice.gbemenou@gmail.com	
24	Gourman GABA	PSTE/RODD	95964544	gaba2016@gmail.com	
25	MOUZOU Jean	PNUD	61716774	jean.mouzu@undp.org	
26	ADAMA BOUKE SOKO	PNUD	69 37 98 35	adama.bouke@undp.org	
27	SOSSOU Andre-Felix	PNUD	97880529	andree.felix@undp.org	
28					
29					
30					
31					
32					
33					